

# L'ÉCHO n°96 Avril 2016 de Prunay

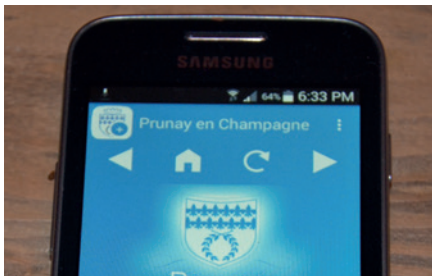
bulletin trimestriel d'information du village de Prunay

*magazine*



## E-COMMUNICATION

Prunay connecté P.2



## DOSSIER PLU

Le Plan Local d'Urbanisme P.6



## ACTUALITÉS VILLAGE

Une autre vision du Jardin P.8





## Edito

Le 22 janvier dernier, j'ai eu plaisir à vous accueillir lors de la cérémonie des vœux qui s'est clôturée par le traditionnel moment de partage d'une galette des rois accompagnée du verre de l'amitié. Ce moment

nous a permis d'échanger sur la vie communale. Chacun a pu aussi découvrir et télécharger en avant-première, l'application numérique Prunay-Champagne, pour que chacun soit informé des actualités de notre commune.

Je vous donne à présent rendez-vous lors des prochaines manifestations : marche des élus le 5 mai à Sacy, sortie de nos aînés le 7 mai au Lac du Der, Commémoration du 8 mai place de la Mairie...

*Frédéric Lèpan*



## Sommaire

- P. 2-3-4** Actions municipales
- P. 5-6-7** Economie locale
- P. 8-9-10** Actualités village
- P. 11** Bibliothèque
- P. 12** Vie des Associations
- P. 13** L'école
- P. 14** Péri-scolaire
- P. 15** Histoire/Agenda



## Prunay connecté !

**Tenez-vous informé des actualités, alertes et événements de votre village grâce à l'application mobile «Prunay Champagne» réalisée par l'agence «Déoliance» de Reims. Une application disponible en téléchargement sur Play store et Apple store.**

Cambriolage, incendie, coupure de réseau, problème de transport, cet important outil de communication vous permet de rester informé régulièrement et en temps réel des événements et actualités relatives à la Commune de Prunay en Champagne.

Pour vous aider à télécharger l'application, l'agence Déoliance a mis à votre disposition un guide d'accompagnement illustré sur le site :

[www.prunay-en-champagne.fr](http://www.prunay-en-champagne.fr)

### Le saviez-vous ?

**Prunay est la première commune à s'être équipée d'un tel outil de communication sur le secteur de Reims Métropole.**

**Le nombre total de téléchargements était à fin mars de 103, dont 72 Téléchargements Android (Play Store) et 31 téléchargements iOS (Apple Store).**

## Commission communication

**Vous souhaitez proposer des articles ou visuels concernant l'actualité et/ou la mise en lumière de notre village dans l'Echo de Prunay ? N'hésitez pas.**

Un texte simple et condensé, et de jolies photos en haute définition et libres de droit suffisent.

Nous sommes à votre disposition pour vous épauler en cas de besoin.

Tous les sujets seront traités et feront l'objet d'une concertation de la commission.

Les articles sélectionnés pourront dès lors paraître soit dans notre magazine trimestriel

« l'Echo de Prunay », soit sur le site internet actualisé :

[www.prunay-en-champagne.fr](http://www.prunay-en-champagne.fr)

Pour laisser un message :

[lechodeprunay@gmail.com](mailto:lechodeprunay@gmail.com)



## infos

### ORDURES MENAGERES

Nous vous rappelons les jours de ramassage des ordures :

- Modulos bacs jaune : à sortir le **MARDI SOIR**
- Poubelles couvercles bordeaux : à sortir le **JEUDI SOIR**

Deux bennes à verre sont à votre disposition. Une près de la salle des fêtes et une rue de la Grosse Croix. Elles sont accessibles tous les jours. Pour le bien-être des riverains, il est interdit de déposer ses verres de 20 heures à 8 heures. Nous vous remercions de votre compréhension.

### ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale dont dépend notre commune assure une permanence tous les 1<sup>ers</sup> Mardis de chaque mois, de 14 h30 à 16 heures à la mairie.

Si vous désirez la contacter entre-temps, vous pouvez lui téléphoner au **03 26 97 00 94**

Elle assure également une permanence à Val de Vesle : le 4<sup>ème</sup> mardi de 14 h30 à 16 h.

### NUMEROS UTILES

Pompiers : 18 (portable : 112)

Gendarmerie : 17

Beaumont ou Taissy : 03 26 03 92 40

SAMU : 15 (portable : 112)

Service de l'Eau 03 26 47 51 45

Tri Info : 03 26 02 90 90

Transport à la Demande (CITURA) : 09 69 39 29 20

Mairie : 03 26 61 72 44

## Jeudi 21 janvier 2016



### Ecole:

Une facture de 2052,24€ concernant l'achat d'anti pince-doigts est acquittée.

### Gymnase de Verzy :

Le conseil autorise le maire à signer un avenant à la convention d'utilisation du gymnase de Verzy par les habitants de Prunay. Un prorata annuel calculé sur les 36 semaines scolaires est adopté. La facture sera ainsi allégée, passant de 4,75€ par habitant, à 3€.

### Permanence des élus :

Jean-Claude BASTIEN tiendra la permanence des élus le samedi 30 janvier 2016 ; Corinne LAINÉ tiendra la permanence des élus le samedi 27 février 2016.

### SNCF :

Le conseil est informé que des travaux sur le passage à niveau rue de la Pompelle seront effectués à partir du lundi 22 février. La rue sera barrée. Une déviation sera mise en place.

### Elagage des marronniers.

Les travaux d'élagage des marronniers près de l'église débiteront dès que les intempéries le permettront.

### Nichoirs :

Sous les conseils et l'aide de membres de la LPO, quelques conseillers ont préparé sous la direction de Guy LEFEVRE, les planches que les écoliers assembleront pour fabriquer des nichoirs.

## Vendredi 4 Mars 2016

### Déclaration d'Intention d'Aliéner :

Le conseil décide de ne pas user de son droit de préemption sur la vente de la propriété sise 2, rue des Monts de Champagne, cadastrée AD81, d'une superficie de 1187m<sup>2</sup>.

### Extinction de créance :

Le conseil est informé de l'extinction de créance d'une famille

déclarée en surendettement. 763,40€ de dépenses diverses ne seront pas honorés.

### Convention d'adhésion au service de la médecine préventive :

Le conseil autorise le maire à signer la convention qui lie la commune au service de la médecine préventive. Le coût d'une visite médicale s'élève à 35€ par agent.

### Restructuration du réseau électrique :

Pour éviter, ou limiter les coupures de courant électrique, le Conseil Général a validé les travaux de restructuration du réseau ErDF sur la commune. Quelques chantiers seront visibles sur la rue de la Libération, la rue de la Pompelle et la rue Roosevelt. La circulation sera alternée sur une voie.

### Dépenses diverses avant le vote du budget :

Le conseil autorise l'achat de coussins berlinois à installer rue de la Pompelle, et d'un aspirateur pour l'école.

## Vendredi 4 Mars (suite)

### Informations diverses :

- La traditionnelle marche des élus aura lieu le jeudi 5 mai prochain.

- Laurence SARTOR assistera à la réunion sur le plan de l'atmosphère.

- La prochaine édition de l'Echo de Prunay sera distribuée le mercredi 20 avril par les jeunes de « la SITTELLE »

- Reims Métropole cherche des terrains dans le but de développer le maraîchage.

## Vendredi 25 mars 2016

### Plan Local d'Urbanisme :

Le conseil travaille actuellement sur la révision du PLU sur les bases du Plan d'Occupation du Sol. Un décret de la loi ALUR impose une forme de présentation différente des articles que le conseil décide d'adopter à l'unanimité.

Le conseil adopte à 13 voix pour et une contre, les modifications du plan de zonage du site dit « des Places ».

Les accès à la zone se feront par la rue Godon Vasnier d'une part, et sur la rue Roosevelt, par un accès en face de la rue des Bournots. Pour préserver la proche zone humide, une zone verte devra masquer, de la route de Val de Vesle, les éventuelles constructions.

En fin, le nombre de parcelles sera limité.

### Modification des statuts de Reims Métropole :

Le conseil accepte à l'unanimité les modifications des statuts de Reims Métropole concernant la compétence « aménagement numérique du territoire ». Reims Métropole pourra ainsi adhérer au Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Marne (SIEM) pour que la commune puisse bénéficier

des travaux de branchement notamment de fibre optique.

### Activité piscine du collège de Verzy.

Le conseil décide de verser une subvention d'un montant de 325€ au collège de Verzy pour participer aux frais de fonctionnement de l'activité piscine dont profitent 10 élèves Prunaysiens.

### Indemnités de fonction du maire :

Le conseil décide de fixer le taux d'indemnisation du maire à un taux inférieur au taux plafond pour que les montants restent égaux aux précédents.

### Courrier :

Le conseil s'oppose à l'unanimité à la cession du chemin dit « des Places » qui permet aujourd'hui un accès piétonnier vers la zone humide.

### Budget :

Le conseil s'interroge sur les orientations à prendre pour faire des économies sur les dépenses budgétaires : la restauration scolaire, les interventions d'artisans, le fleuris-

## Vendredi 25 Mars (suite)

sement communal, l'installation de panneaux photovoltaïques, la régulation du chauffage de l'école sont quelques pistes évoquées.

Une commission dirigée par Laurence SARTOR travaille sur les pistes à suivre pour réduire les coûts de fonctionnement des services de l'école.

### Restauration scolaire :

Pour permettre un fonctionnement plus aisé de la restauration scolaire, un poste d'agent temporaire est créé jusqu'à la fin de l'année scolaire.

### Conseil Communal d'Aide Sociale :

Pour permettre l'organisation de la sortie des Aînés, 3000€ devront être versés sur le compte du CCAS.

### Communication :

L'application « Prunay Champagne » disponible sur Smartphone et Iphone reçoit un succès honorable. Cependant, son existence ne semble pas connue de tous les Prunaysiens. Un article paraît dans la prochaine édition de l'Echo de Prunay pour y pallier.

### Nichoirs :

Les nichoirs fabriqués par les élèves de Prunay sont installés à partir du mercredi 30 Mars.

### Permanence des élus :

Sylvie ALBEAUX tiendra la permanence des élus le samedi 26 mars 2016.



## « Rénover votre logement avec le programme d'amélioration de l'habitat de Reims Métropole »



### « Rénover votre logement avec le programme d'amélioration de l'habitat de Reims Métropole »

Reims Métropole vient de lancer une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui couvre les seize communes de l'agglomération. Celle-ci permet aux propriétaires bailleurs ou occupants de bénéficier de subventions de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et de Reims Métropole pour financer des travaux de rénovation de leurs logements de plus de 15 ans.

Cette opération a pour objectifs de :

- promouvoir et accompagner la rénovation de logements privés anciens,

- repérer les difficultés que peuvent rencontrer les propriétaires et les aider à effectuer des travaux.

L'Anah (Agence nationale de l'habitat) et Reims Métropole accordent ainsi de manière conjointe, sous conditions, des subventions aux propriétaires louant ou occupant des logements situés dans le périmètre de la communauté d'agglomération rémoise.

Pour tous renseignements, rendez-vous sur [http://www.reimsmetropole.fr/amelioration\\_habitat](http://www.reimsmetropole.fr/amelioration_habitat) ou appelez le

**0 800 200 248**  
(appel et services gratuits).

Documentation consultable à la Mairie de Prunay

## REIMS METROPOLE

### Prunay - Raccordement au réseau collectif d'assainissement

**Les travaux de raccordement de chacun au réseau collectif d'assainissement ont commencé, et sont même terminés chez un certain nombre de particuliers.**

**Traitement des conventions - Situation arrêtée au 16 mars 2016 (source RM)**

D'un point de vue administratif : 157 dossiers sont complets et 87 dossiers sont en cours de traitement (certains dossiers ne sont pas complets, il manque le RIB).

D'un point de vue technique, 53 dossiers ont été vérifiés conformes.

80.000 € ont d'ores et déjà été engagés sur une trentaine de dossiers.

#### RAPPEL IMPORTANT

**Il reste un grand nombre de conventions non encore réceptionnées par Reims Métropole.**

Cette convention est très importante car elle constitue le document de référence attestant de votre choix dans la conduite des travaux à mener. Elle mentionne en effet le choix de chaque propriétaire de réaliser par lui ou de confier à une entreprise le soin de réaliser les travaux de raccordement. **Cette convention est également indispensable pour bénéficier en retour des aides financières de l'agence de l'eau Seine Normandie.**

Une fois votre décision arrêtée, sur la base notamment des devis transmis par les entreprises, vous devez retourner cette convention signée,

accompagnée d'un RIB, en deux exemplaires à l'adresse suivante :

**Reims Métropole  
Direction de l'Eau et de  
l'Assainissement**

**Service Etude Travaux  
et Exploitation Réseaux  
CS800 36  
51722 REIMS Cedex**

**Nous vous rappelons que le délai pour vous raccorder et bénéficier de la subvention est de 2 ans à compter du 1er Octobre 2015.**

Les travaux peuvent être engagés, Reims Métropole a reçu l'accord global de subvention de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Concernant les subventions, Reims Métropole constitue un intermédiaire, qui déposera votre dossier de demande de subvention générale auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Charge ensuite à Reims Métropole de reverser au propriétaire la subvention attribuée par cet organisme.

Nota Bene : le délai de versement de l'aide est variable et peut atteindre 2 à 3 mois.

La mairie de Prunay se tient à votre disposition en cas de besoin.



**REIMSMETROPOLE**

## PROJET PLU:

### Un Plan Local d'Urbanisme pour Prunay



#### Pour intégrer les préoccupations d'environnement dans les choix de développement et d'aménagement de la commune de Prunay

#### Quels sont les objectifs communaux d'un Plan Local d'Urbanisme :

- Maîtriser l'étalement urbain et organiser l'espace communal pour permettre un développement harmonieux de la commune, en évitant notamment l'urbanisation de manière linéaire et diffuse.
- Protéger les espaces naturels et agricoles
- Réfléchir à l'amélioration de la circulation et du stationnement sur la commune.
- Assurer l'adéquation entre le développement du territoire communal et les objectifs du Grenelle de l'environnement.
- Maintenir par un développement harmonieux un habitat de qualité dans la commune (Adapter les possibilités d'extension urbaine aux besoins actuels et futurs en matière d'habitat, d'activités et d'équipement).

#### Pourquoi une évaluation environnementale des PLU ?

Le PLU de Prunay est soumis à évaluation environnementale car la zone **NATURA 2000** « Marais de la Vesle en amont de Reims » est présente sur le territoire

communal.

#### Qu'est-ce que l'évaluation environnementale des PLU ?

-C'est une démarche d'aide à la décision qui prépare et accompagne la construction du Plan Local d'Urbanisme, et permet de l'ajuster tout au long de son élaboration.

-Elle est réalisée sous la responsabilité du maître d'ouvrage ou du porteur de projet.

Elle doit permettre au maître d'ouvrage :

- d'analyser les effets sur l'environnement du document d'urbanisme.
- de prévenir ses impacts sur l'environnement.

#### Quels sont les objectifs contextuels ?

-Adapter le document d'urbanisme aux préoccupations et exigences actuelles en matière d'habitat, de développement économique et commercial, de déplacements et de préservation du cadre de vie et de l'environnement.

-Affirmer les principes de développement durable du Grenelle de l'Environnement, de la loi de modernisation de l'agriculture et au plan local par l'adoption du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la région rémoise qui oriente le développement urbain sur l'agglomération et ses franges.

-Mettre en conformité un document d'urbanisme avec le nouveau cadre réglementaire et notamment la Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR).

### La procédure

**Phase d'études**  
**15 mois**  
**minimum**

**Phase administrative**  
**9 mois**  
**minimum**

*Nous en sommes à la phase d'études et avons déjà réalisés plusieurs réunions dont :*

### 3 ateliers

« d'urbanisme durable »

\*\*\*

### 2 ateliers

« évaluation environnementale »

\*\*\*

### 5 réunions

sur le règlement et les orientations de projet



## Pleins feux sur le télétravail

Installée à Prunay depuis plus de 3 ans, Corinne LAINÉ, consultant indépendant spécialisé en e-tourisme et community management, est une adepte du télétravail

« Véritable levier de croissance verte, le travail à distance ou télétravail est une solution idéale pour lier travail et qualité de vie. Cette organisation me permet de prendre à 100 % le virage du développement durable »

### Comment j'en suis venue au télétravail ?

Office-manager pendant 8 ans dans une filiale française d'un grand groupe sidérurgique, l'arrivée du numérique a révolutionné ma façon de travailler. Passionnée par ces nouvelles technologies d'information et de communication, j'ai pris conscience du bien-fondé du télétravail sur la base d'un constat : **pourquoi passer plus de 3h par jour dans les transports**, à me retrouver seule à gérer les dossiers et jouer l'interface « à distance » avec le siège de la compagnie à Londres et ses unités organisationnelles à Milan, Bilbao et Amsterdam ?

Fin 2006, j'ai quitté l'entreprise, participé à une journée d'information sur le télétravail, suivi une formation de créateur d'entreprise, puis j'ai lancé ma propre activité. J'ai développé une petite clientèle de chefs d'entreprise.

### Une installation simple

Pour s'installer en télétravail, il suffit d'une connexion et un abonnement internet, d'une très bonne réception, d'un PC, d'un bureau (je vous recommande une pièce). Il suffit ensuite d'organiser votre travail en toute sécurité, et en « mode pilotage automatique », grâce notamment à

la mise en place d'outils numériques, et de méthodes de travail.

Ce mode d'organisation s'appuie avant tout sur une confiance réciproque entre le télé-entrepreneur et le chef d'entreprise.

Le cœur de métier du télétravailleur, son autonomie, et bien sûr sa maîtrise indispensable des Technologies d'Information et de Communication (TIC), démontre une méthode fiable et collaborative.

### Une meilleure qualité de vie

Le télétravail exige beaucoup de rigueur. Le plus difficile pour moi, au début de l'installation, était de dissocier vie professionnelle et vie privée. Il a fallu définir mes propres horaires et me discipliner.

Depuis j'ai trouvé un réel équilibre. J'organise mes rencontres professionnelles en fin de journée et je m'octroie une après-midi

« de liberté » par semaine. J'aurais beaucoup de mal à revenir en arrière car aujourd'hui j'associe qualité de vie, autonomie et qualité de travail.

De plus, cette organisation me permet de me dégager du temps pour m'investir dans la vie locale du village.



### Développement de l'entreprise

Je mène aujourd'hui plusieurs activités de front grâce au télétravail. Le dernier projet en date est le lancement d'un centre d'affaires virtuel « BUSINESS VILLAGE »

<http://www.businessvillage.club/>, une plateforme qui permet aux chefs d'entreprises et aux associations qui le souhaitent d'accroître leur visibilité sur la toile. Un très bel outil de communication.

Encore une fois, le télétravail est à l'honneur.

### Journées d'information

A toutes celles et ceux qui se posent des questions sur la réalité du télétravail, je propose aujourd'hui des journées d'information et de formation. Que vous ayez ou non un projet, je vous propose une première approche qui vous permettra de mieux appréhender cette organisation du travail, de vérifier votre capacité à télétravailler, d'explorer des pistes qui feront « mûrir » votre projet.

Renseignements au 06.86.40.36.04 ou sur

<http://detourisme.wix.com/detourisme>



## SOCIÉTÉ

## Une autre vision du jardin



### Paysagiste – Aménagement de jardin - Jardinerie (particuliers et professionnels)

**Yann Philippot, paysagiste à Prunay, vous conseille et vous accompagne dans la réalisation du jardin de vos rêves.**

#### Une histoire de famille

La surface exploitée et située dans le village de Prunay, appartenait à mon grand-père, maçon et maraîcher en 1946. Mon père, Jean-Paul Philippot, maraîcher lui aussi et fervent passionné, a repris l'exploitation en 1967 et a développé l'activité jusqu'en 2009.

J'ai depuis repris la partie exploitation où je travaille en famille. Nous avons rénové les serres, agrandi et modernisé le site en créant une jardinerie nous explique Yann Philippot.

#### Une plus grande surface d'exposition

Nous venons tout juste de finaliser d'autres travaux d'embellissement et d'agrandissement de notre surface d'exposition, afin d'offrir une gamme de produits toujours plus large et diversifiée pour nos clients. Nous avons également aménagé un espace accueil/bureau convivial et chaleureux.

Nous privilégions le contact direct et sommes très à l'écoute des demandes de notre clientèle, nous avons remarqué qu'elle a de plus en plus besoin de conseils et d'accompagnement « sur mesure » pour réaliser et aménager son jardin ou sa terrasse, mais qu'elle tient à faire

les aménagements elle-même.

C'est la raison pour laquelle nous avons voulu mettre à disposition de cette clientèle, **une large gamme de produits, végétaux, minéraux, engrais organique, terreau et paillage, mais aussi mobilier de terrasse, décoration extérieure, chutes d'eau, boules éclairantes...** en privilégiant de préférence les produits de fabrication française.

Venez nous rencontrer et découvrir notre collection d'arbustes et d'érables élevés en pleine terre par des pépinières françaises, notre collection de Bonsais de jardin directement importée du Japon, notre collection de vivaces et graminées (200 à 250 espèces) etc... Sachez que nous prenons commande de tous les végétaux, délai de livraison : 1 semaine environ.

#### Un geste pour la nature

Nous encourageons la biodiversité, grâce à l'introduction progressive d'arbustes, vivaces, graminées, et grâce aussi à l'utilisation de minéraux, géotextile, broyage-paillage dans notre gamme de produits, réduisant ainsi la consommation d'eau.

Arbustes, érables  
collection de bonsais  
de jardin

**335m<sup>2</sup>**

de surface  
d'exposition

**+ de 250**

espèces de vivaces et  
graminées.

#### Horaires 2016

du mercredi 2 mars

au jeudi 30 juin 2016

Ouvert tous les jours sauf  
le mardi

(fermeture hebdomadaire)

de 9h30 à 12h

et de 14h à 19h

Ouvert le dimanche  
de 10h à 12h et de 14h à 17h

du 1er juillet au 30 novembre

Mêmes horaires mais fermé  
le dimanche et le mardi.



## ACTIONS CITOYENNES

### Co-voiturage à Prunay

**Le covoiturage est aujourd'hui un moyen de déplacements en plein essor !**

Il peut être utilisé pour les courts trajets comme pour les longues distances, de manière régulière ou occasionnellement.

Pourtant, alors qu'elle s'inscrit souvent en complément d'autres modes de transports, ces nouvelles expériences de déplacements sont encore peu étudiées. Afin de mieux comprendre ces différentes pratiques, l'Agence d'Urbanisme de Reims et la DDT de la Marne se sont associées pour construire une enquête en ligne.

Le questionnaire s'adresse à toutes et tous, covoitureurs ou non, habitants de la Marne ou dans un département voisin. Il est disponible jusqu'au 29 avril sur le site internet de l'Agence d'urbanisme [www.audrrr.fr](http://www.audrrr.fr), à partir de la

page d'accueil.

Le succès d'une telle enquête se mesurera d'abord au nombre de questionnaires remplis - et correctement remplis...



### Travaux de rénovation de la petite salle des fêtes

**Pour apporter confort et luminosité aux occupants lors des divers ateliers et loisirs, la petite salle des fêtes s'est refait une beauté.**

Nos agents communaux ont remplacé les dalles brunes du plafond par des blanches ; le revêtement mural a été enlevé et remplacé par de la toile de verre peinte en vert ; les boiseries ont été poncées et peintes en gris ; les radiateurs ont été changés, un nettoyage en profondeur a été réalisé après travaux.

La durée des travaux de 2 semaines ½ a nécessité l'installation temporaire des animations des divers clubs dans la grande salle .

Merci aux dirigeants et participants pour leur compréhension.

**Coût des travaux :  
2200 € TTC**





## INFOS UTILES

## Distribution de compost les 23 et 24 avril 2016

# PARANT

**LA COMMUNE DE PRUNAY EN  
PARTENARIAT AVEC L'ENTREPRISE PARANT.**

**VOUS PROPOSE GRATUITEMENT UN COMPOST 100% NATUREL.**

( POUR L'AMENDEMENT DE VOTRE POTAGER, JARDIN, PELOUSE, PLANTES, ET MASSIFS DE FLEURS )

**Réservé aux habitants de la commune.  
Venir avec vos récipients. ( 60m3 à votre disposition )**



**LE SAMEDI 23 AVRIL 2016 DE 8H À 17H  
ET  
LE DIMANCHE 24 AVRIL 2016 DE 8H À 12H**

**RUE HENRY VASNIER  
DEVANT LA SERRE  
BÂTIMENT COMMUNAL**

( Cet évènement pourrait être reporté  
en cas de mauvaises conditions météo )



**Commune de Prunay**

( Ne pas jeter sur la voie publique )

**Pour les séniors  
(plus de 65 ans et/ou  
mobilité réduite)  
Nous vous proposons de  
vous inscrire en mairie  
avant le  
Samedi 23 Avril 2016  
Nous vous apporterons  
le compost directement  
dans votre jardin !!  
(Livraisons uniquement  
le samedi 23 avril)**

**Coordonnées:**  
Entreprise PARANT  
20 passage Marx Dormoy  
51100 La Neuville  
Tel : 03.26.48.09.83  
Fax : 03.26.87.34.48  
mail :  
direction@tp-parant.com  
site internet :  
<http://tp-parant.com>

## DON DU SANG

**SAMEDI 28 MAI 2016  
de 8h30 à 12h30  
Place de la Mairie**

Merci de participer à  
cette nouvelle collecte et  
nous permettre  
d'accueillir encore plus  
de donateurs...

Et d'ores et déjà, à vos  
agenda pour le

**samedi  
16 novembre 2016**



**Don du Sang**

Votre factrice vend les  
produits de la poste :  
timbres, prêt à poster,  
emballage à affranchir ou  
prêt-à-envoyer..., collecte  
et remise du courrier,  
réexpédition du courrier,  
expédition en boîtes à  
lettres de vos colis...

Nhésitez pas à lui demander  
des informations lors de  
son passage !

Pour la sécurité et le bien-  
être de notre factrice/fac-  
teur, merci de ne pas laisser  
stationner vos poubelles  
sous votre boîte aux  
lettres.





## infos

### HORAIRES :

Un dimanche par mois  
de 11h à 12h  
soit les 5 juin et 3 juillet  
et le mercredi de 17 à 19H.

### TARIFS 2016:

**ADHESION ANNUELLE : 15€**,  
emprunt par livre adulte : 0.50€  
et livre enfant : 0.30€ / mois.

### ADRESSE :

1, rue Godon Vasnier  
51360 PRUNAY

le coup de coeur  
de Juliette



**Série U4 (Koridwen, Stéphane, Yannis, Jules) écrit par quatre auteurs différents**

Juliette : Les quatre livres sont surprenants et imaginatifs. Les personnages sont attachants et leurs histoires respectives se complètent très bien sans faux raccord chronologique.



## BIBLIOTHÈQUE

### BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Ce trimestre, l'accent est mis sur les coups de coeur et les commentaires de nos jeunes lecteurs : Margaux, Clémence, Solène, Célia, Adrien, Loïs, Juliette et Mattéo.



#### Série Kinra girls

**Tome 'Faites un vœu' de MOKA**

Clémence : J'aime bien les Kinra girls parce que l'on suit les aventures de cinq filles, Alexxa, Rajani, Naïma, Idalina et Kumiko. Je préfère Idalina parce qu'elle est belle.

#### 'La fée de Verdun' de Philippe NESSMANN

Margaux : J'ai bien aimé ce livre car les livres sur les guerres mondiales me passionnent et que l'histoire est pleine de suspens. Je conseille ce livre aux personnes qui apprécient les romans historiques.

#### 'Un amoureux pour Nina' de Meg CABOT

Solène : J'aime bien ce livre car il parle d'amitié et d'amour. Il nous apprend la vie quotidienne des jeunes de mon âge, les adolescents.

#### BD Grand Méchant renard de Benjamin RENNEN

Loïs : Lecture distrayante et pleine d'humour ! Cette Bd a eu le prix Fauve au festival de la bande dessinée d'Angoulême.

#### BD Garfield 'Le dindon de la farce' de Jim DAVIS

Adrien : Garfield a l'habitude d'embêter Odie le chien et son maître Jon. Dans cette BD, c'est à son tour d'être moqué'.

#### 'Dora et l'arbre chocolat'

Célia : J'aime bien ce livre car Dora et son ami Babouche doivent trouver une fève de cacao pour planter chez eux pour avoir un arbre chocolat. Moi, j'aimerais bien avoir un arbre chocolat à la maison.

#### BD 'LOUCA' de Bruno DEQUIER

Romain : L'ami de Louca est mort tué et son fantôme apprend à Louca à bien jouer au foot et à faire gagner son équipe.

#### Série 'DIVERGENTE' de Veronika ROTH :

Adrien : J'ai bien aimé ce livre car il y avait beaucoup de combats, d'actions, de suspens et de révélations en trois tomes. Ils sont déjà sortis au cinéma.

#### 'Histoire à toutes les sauces' de Gilles BARRAQUE

Mattéo a lu cette histoire plein de fois, des jeux de mots en veux-tu en voilà !

## ADMR

## JOURNÉE «FLEURS»

Les personnes bénévoles de Prunay se sont mobilisées lors de la journée «fleurs», dont le bénéfice a été reversé à l'association ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural).

Sous la direction de Mme Anne-Marie Pintaux, Mesdames :  
Danielle et Elodie Pintaux,  
Annie Ragouillax,  
Viviane Messiaen,  
Laurence Fransquin,  
Marie-France Labroche,  
Idas et Martine Paradis ont été à la rencontre des Prunay-siens pour leur proposer une gamme fleurie à la vente.

Merci à tous les habitants de Prunay pour leur bon accueil.  
(Photos : Laurence Fransquin)



## ADAP

## BAL le samedi 23 avril à 20h

L'Adap organise son traditionnel bal annuel le samedi 23 avril à 20h à la salle des fêtes de Prunay, animé par Fredo organisation. Ce bal sera précédé d'un repas.

Réservation :  
Martine au 03.26.61.70.56  
Prix adulte : 26 €  
Prix enfant - de 12 ans : 13 €  
Au menu : potée ou assiette anglaise/salade-fromage/framboisier  
Apéritif et café offert. Boisson en sus.  
Partenaires de l'événement traiteur Alain Gérard et la Boulangerie Potet.



## REPAS DANSANT

♪ Avec FREDO Sonorisation ♪



**Samedi 23 avril à 20 H**

Adulte  
26 €



Enfant -12  
13 €

♪ **Salle des fêtes de Prunay** ♪

Réservation : Martine 03.26.61.70.56

Menu :

Potée ou assiette anglaise / Salade fromage / Framboisier  
Apéritif et café offert / Boissons en sus

Avec nos partenaires Traiteur Alain GERARD et Boulangerie POTET



**BÉNÉVOLES  
ON A BESOIN  
DE VOUS!**

Il est vital pour l'ADAP de mobiliser des volontaires pour les événements majeur de la vie de la commune tels que la brocante, le père Noël, le bal etc... La réussite de nos manifestations dépend aussi de vous, elles sont un lieu d'échange, de rencontre et de convivialité. Contactez la mairie qui transmettra. **Merci.**

La Présidente de l'ADAP



## ACTUALITÉS

## Concert

**Le 24 mars à 18h30 à la salle des fêtes de Prunay quelques privilégiés ont eu le plaisir d'assister au concert de restitution du Projet d'Action Globalisé intitulé : Création d'un conte musical.**

Ce moment a été partagé avec les classes de CM de Val de Vesle et Prunay, les parents d'élèves et des membres des conseils municipaux des deux communes.

Les artistes et l'initiateur de ce projet : Pierre Philbert, Thomas Nguyen, Brigitte Macadré et Pierre Tanguy étaient présents.

Trois chansons, et quelques lignes de narration ont permis de se représenter ce que sera le concert final qui aura lieu en juin prochain au conservatoire.

Là encore, les places seront comptées.

**CONCERT FINAL EN JUIN  
PROCHAIN AU  
CONSERVATOIRE DE  
REIMS**



## Coût d'un élève de l'école primaire de Prunay

**Dans la dernière édition de l'Echo de Prunay, une estimation du coût d'un élève était révélée, selon les chiffres du magazine « ça m'intéresse ».**

**Et quel est donc le coût d'un élève de l'école primaire de Prunay ?**

**98 984€** à la charge de la commune, pour la petite centaine d'élèves de l'école.

Le coût prend en compte :

- Les salaires des 3 employées communales attachées à l'école, auxquelles s'ajoutent 2 animatrices sur le temps périscolaire.

- Les frais de structure, l'entretien des bâtiments, les anti-pince-doigts, les produits d'entretien, les

factures d'eau et d'électricité.

- Les frais de fonctionnement, les transports à la piscine et autres sorties, les fournitures scolaires, papèterie, manuels scolaires, matériel de sport, l'achat de mobilier et d'appareils ménagers, le téléphone et l'alarme.

- Les garderies, la restauration scolaire et les animations sur le temps péris-

colaires coûtent **11 318€ annuels.**

Le coût ne prend pas en compte la main d'œuvre lors des interventions des employés communaux pour les petites réparations et installation de matériel, ainsi que la peinture des salles, et la facture des assurances.

**L'école représente donc près de 20% du budget communal.**





## PÉRI-SCOLAIRE

### Atelier nichoirs

Dans le cadre du Temps Activité Péri-scolaire, l'assemblage des nichoirs a été effectué par les enfants des CM de l'école de Prunay. Un projet de construction de mangeoires est également prévu.

#### L'assemblage



Le nichoir fabriqué par Marie, Lucas et Alexandre est installé. Prêt à être habité.

#### L'installation

Les nichoirs ont été répartis dans le village.

*Autour de Wendy, une équipe de choix pour installer les nichoirs*



### Modifications et aménagement des entrées dans l'école

**Le règlement du temps péri-scolaire s'aligne sur le temps scolaire.**

Dans le but de sécuriser les accès à l'école (entrées et sorties), nous vous informons que les TAP (Temps d'Activité Péri-scolaire) et APC (Activité Pédagogique Complémentaire), sont soumis aux mêmes règles que le temps scolaire, à savoir : les enfants des classes du CP au CM2 sortent seuls de l'école.

Les nourrices et les parents d'enfants scolarisés en maternelle emprunteront l'entrée du côté maternelle.

### Joyeuses Pâques



**Des petits lapins ont rapporté des oeufs à l'école. Les cloches sont passées par là entre temps.**

Autour de Martine LALLEMENT, des petites mains ont confectionné des paniers bien mignons pendant le temps péri-scolaire.

Merci à toutes les animatrices qui se démènent pour le plaisir de nos écoliers.

Et l'année n'est pas terminée...





## COMMEMORATION

### Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

Pour rendre hommage à toutes les victimes de la guerre 1939-1945, nous vous donnons rendez-vous le dimanche 8 mai 2016 à 11h, place de la mairie à Prunay. Ne les oublions pas.

#### UN PEU D'HISTOIRE...

La vraie capitulation de Reims, 7 mai 1945. Le général américain Ike Eisenhower reçoit le général Jodl envoyé par l'amiral Karl Dönitz, nouveau chef du IIIe Reich après le suicide d'Adolf Hitler quelques jours plus tôt, le 30 avril, pour négocier les termes de la capitulation allemande. Les dirigeants allemands espèrent trouver des Américains et des Britanniques plus conciliants que les Russes. C'est pourquoi ils se rendent à Reims. Les espoirs d'amortir la chute du IIIe Reich sont importants chez les Allemands. Cependant, la réaction des Alliés présents dans la capitale champenoise est une surprise. Eisenhower reçoit l'ordre de faire preuve de dureté. Lui-même s'est construit une aversion profonde contre les nazis après la découverte des camps de concentration et des horreurs organisées par leurs dirigeants.

En Allemagne, la situation reste tendue. La possibilité de nouvelles pertes humaines dans des combats isolés pousse les dirigeants américains à agir dans l'urgence. Ils se penchent sur la rédaction d'un acte de capitulation au plus vite. Churchill, le Premier ministre britannique, donne rapidement son accord. Les Français, en retrait dans ce processus, accompagnent tout de même les opérations orchestrées. Arrivé le 6 mai à Reims, le général Jodl est mis face à un document court mais clair dans la nuit du 6 au 7 mai. Un cessez-le-feu et une fin des combats doivent être actés dans les quarante-huit

heures suivant la signature de cette capitulation. C'est donc dans une salle de classe d'un collège de Reims que prend officiellement fin la Seconde Guerre mondiale, le 7 mai 1945 à 2 h 41, à la suite de la signature du document par l'ensemble des délégations présentes.

Cependant, l'histoire a retenu le 8 mai. En effet, Staline, mis au courant de l'avancement des négociations, explose de colère lorsqu'il apprend que la capitulation a été signée à Reims ce fameux 7 mai. Le chef soviétique se sent trahi et voit dans cette signature rémoise un complot tourné contre lui et l'URSS. L'autre raison de cette rage est le lieu de la capitulation. Staline veut qu'elle ait lieu sur le territoire de l'ennemi vaincu, symbolisant l'emprise des vainqueurs sur les dirigeants ainsi soumis. Pour les Alliés de l'Ouest, l'annonce officielle est donc faite le 7 mai. Mais les Soviétiques ne comptent pas en informer leur population avant qu'une nouvelle cérémonie n'ait lieu. Reims n'est considéré que comme un préliminaire qu'il faut accompagner d'un événement plus important et symbolique. Staline obtient donc des Alliés qu'une cérémonie soit organisée à Berlin, dans la capitale vaincue. Les représentants des pays vainqueurs se rendent dans la banlieue est de la capitale allemande pour célébrer leur victoire. Une cérémonie solennelle permet d'officialiser la capitulation aux yeux du monde entier. (source *Le Point*)

agenda

23

avril 2016 BAL ADAP

7

mai 2016 SORTIE DES AÎNES

8

mai 2016 COMMEMORATION 8 MAI 1945

28

mai 2016 DON DU SANG

infos

**Mairie de Prunay**  
**Place Godon Vasnier**  
**51360 PRUNAY**  
**Tél. 03 26 61 72 44**  
**Fax. 09 70 06 29 99**  
**Mail : [secretaireprunay@orange.fr](mailto:secretaireprunay@orange.fr)**  
**[www.prunay-en-champagne.fr](http://www.prunay-en-champagne.fr)**

**Ouverture du secrétariat :**  
**Lundi de 17 à 19h30**  
**Mardi / Jeudi / Vendredi de 10h à 13h**

**Fermeture congés d'été :**  
**du 17 août au 6 septembre inclus**

